

ASSOCIATION LOI 1^{er} JUILLET 1901

GALADERÊVES

Procès-Verbal

ASSEMBLE GENERALE ORDINAIRE

Le 03 octobre 2024

Sise 17 route départementale 813 - 31450 Donneville (Haute Garonne)

20h20 : Ouverture de l'Assemblée générale.

La présidente Mme Corine FAZILLEAU absente pour raison de santé a donné sa délégation à Mr Ludovic VIVIER en tant que Président de Séance de l'AG à sa place.

Mme Virginie CASSIGNEUL est désignée Secrétaire de Séance de cette AG.

Présents : 9 et 5 procurations (cf : liste d'émargement)

Ordre du jour :

1. Modification des statuts de l'association suite à la modification du bureau

Désignation des membres du bureau pour une durée d'un an au lieu de trois ans.

Présence de deux co-présidents au lieu d'un seul président au sein du bureau.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Vote du nouveau bureau et du conseil d'administration

Bureau :

Co-présidente : Corine FAZILLEAU

Co-président : Ludovic VIVIER

Trésorière : Géraldine BOVO à la place de Chantal FORT

Secrétaire : Virginie CASSIGNEUL

Conseil d'administration :

Corine FAZILLEAU

Ludovic VIVIER

Géraldine BOVO

Virginie CASSIGNEUL

Vote à l'unanimité des membres pour chacune de ces désignations

Nombre de voix : 14 (9 présents + 5 procurations)

3. . Présentation du Budget de l'association :

Chantal FORT trésorière, présente le budget avec les dons comptabilisés au 30 septembre 2024. (Cf document trésorerie)

4. Approbation des comptes de l'association :

Approuvé à la totalité des membres présents et représentés

5. Présentation des actions en cours de Galaderêves :

5.1°. Présentation de l'action pour Emmy 8 ans :

Voyage à Disneyland Paris(budget 4000€ financé par Galaderêves : il manque encore 1243 € à chercher rapidement)

Ludovic présente l'organisation du voyage pour Emmy et sa famille. Réservation du voyage faite
Départ prévu le 23 novembre 2024. Ludovic insiste sur la confidentialité : rien n'est officiel pour l'instant - rien ne doit transparaître sur les réseaux sociaux tant que les parents n'ont pas donné le feu vert.

5.2°. Présentation de l'action pour Chelsy 8 ans 1/2

Voyage à Disneyland Paris (budget 4000€ : il manque encore 1780€)

Accompagnant désigné lors du déroulement de ce rêve: Ludovic (validé par l'ensemble des membres et représentés)

5.3°. Souhait de l'équipe de prendre les rêves les uns après les autres :

Acceptation de tous les dossiers.

Mais réalisation des actions les unes après les autres pour plus de facilité de gestion.

6. Présentation des actions à venir :

6.1°. Le 15 février 2025 à la salle Jacques BREL à Castanet-Tolosan

Lors du Forum Associatif à Castanet le 8 septembre 2024, rencontre avec l'association Pulsion (break dance et street dance) qui nous invite pour l'organisation du festival Harmonie : les bénéfices seront versés à l'association Galaderêves.

Tenue d'une buvette le samedi par les bénévoles de Galaderêves : présence souhaitée de plusieurs des membres présents.

Planification de la préparation de gâteaux, crêpes, paquets de bonbons...

6.2°. Le 25 janvier 2025 à Escalquens (salle des fêtes)

Ludovic annonce qu'il a réussi à obtenir un nouveau partenariat avec la chorale Coeurs de Cocagne : Entrées libres mais toutes participations reversées à l'association.

6.3°. Le Samedi soir du 5 avril 2025 salle du Lac à Castanet-Tolosan

Organisation du premier repas caritatif de Galaderêves.

Présence souhaitée de tous les membres de l'association pour assurer le service et le succès de cette 1ère soirée caritative.

Tous les membres devront porter le tee shirt de Galaderêves.

Prévision espérée : entre 100 et 150 personnes.

Menu assuré par le champion du monde l'aligot - saucisse de canard

Devis (€) validé à ce jour.

Accord pour la salle en cours d'obtention.

Projet de prix : 20 - 23 €.

Idée d'un ticket repas à 22€ incluant menu et bracelet : projet validé par tous les membres et représentés.

Mise en vente de magnums Prosecco et bouteilles de vin.

Objectif de la soirée : se faire connaître.

6.4° Les 28-29 juin 2025 à Donneville

Projet de guinguette avec groupe de musiciens : ambiance plus festive.

+ un « vide ta chambre »

+ Prix du stand à discuter (15€ envisageable pour la journée - tarif dégressif pour les 2 jours : 25€)

7. Droit à l'image :

Signature des formulaires sur le droit à l'image pour les présents.

Reste à transmettre aux absents le formulaire pour signature et retour.

8. Présentation du nouveau formulaire pour les demandes de rêves

9. Montant de la cotisation annuelle :

Vote de la cotisation annuelle fixée à 12€.

Approuvé à la totalité des membres présents et représentés

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h30.

Il est dressé le présent Procès-Verbal de la réunion, signé par le Président de séance et la Secrétaire de Séance.

A Donneville, le 03 octobre 2024

Le président de séance La secrétaire de séance

Ludovic VIVIER Virginie CASSIGNEUL